



Montpellier, le 10 mai 2011

Décision n° 002/2011

Objet: Nomination du Responsable Sécurité Incendie de Parcs Nationaux de France.

Le Directeur de Parcs Nationaux de France

décide

Mr Christian MONNIER est nommé Responsable Sécurité Incendie de Parcs Nationaux de France à compter de ce jour.

Sa mission consiste à :

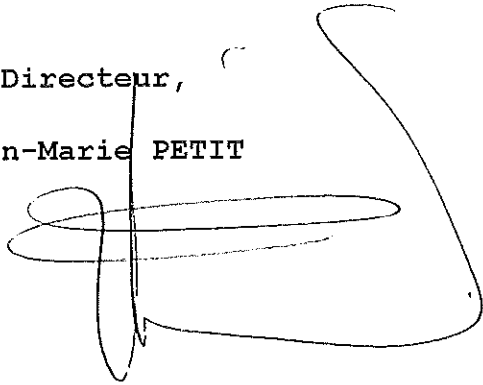
- former et informer le personnel dans le domaine de la sécurité incendie (planifier les actions en liaison avec les services, préparer les contenus à transmettre, animer des formations aux techniques de prévention, de protection et d'intervention sur le risque incendie, communiquer et présenter les informations techniques et réglementaires, organiser et valider les exercices de sécurité,
- mettre en oeuvre les équipements de première intervention incendie,
- déclencher et appliquer les procédures d'alerte et de secours incendie,
- intervenir face à un risque de feu ou d'explosion, pour prévenir son déclenchement,
- intervenir face à un risque pour prévenir un accident éventuel,
- utiliser les matériels de secours,

- accueillir les intervenants externes (pompiers, SAMU, police).

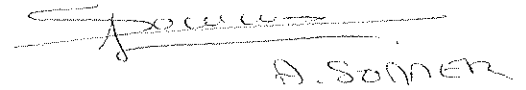
Afin de remplir cette fonction, il bénéficiera des formations adéquates et de l'assistance de l'ACMO de Parcs Nationaux de France.

Le Directeur,

Jean-Marie PETIT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Publié au Recueil des
Actes Administratifs le **16 MAI 2011**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Sommer', with a horizontal line drawn through it.